



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

RÉGION DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Formé pour vous épauler

Rapport annuel

2024-2025



SOMMAIRE

- 1** *Message de la présidente* p. 3
Membres du conseil d'administration, équipe du CAVAC-AT, mission et valeurs
- 2** *Données et impact* p. 7
Population de l'Abitibi-Témiscamingue, statistiques, panier de services
- 3** *Territoire et enracinement* p. 10
Intervenant en communautés autochtones et présence dans les communautés
- 4** *Expertise et développement* p. 15
Ressources humaines et formations
- 5** *Réseaux et partenariats* p. 20
Concertation et collaboration : au cœur de notre action
- 6** *Services et accompagnement* p. 21
Programmes d'information
- 7** *Innovation et projets* p. 31
Projet minimaisons, tribunaux spécialisés et chien d'assistance
- 8** *Orientations futures* p. 34
Objectifs pour l'année à venir et remerciements

01

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Chers partenaires, collègues et membres de notre communauté,

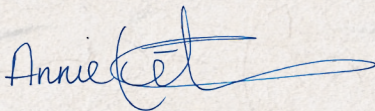
C'est avec un grand plaisir et beaucoup de fierté que je vous présente ce rapport d'activité annuel. L'année écoulée a été marquée par des avancées significatives, portées par un esprit de collaboration, d'innovation et de résilience.

Nous avons poursuivi notre engagement auprès de la collectivité et de la population autochtone, en renforçant nos liens et en adaptant nos pratiques pour mieux répondre aux réalités culturelles et communautaires. Ce travail de proximité est essentiel à notre mission et à notre volonté de bâtir des ponts durables, dans un contexte d'ouverture et de réconciliation. Un merci particulier à l'équipe d'intervenants en communautés autochtones.

Nous soulignons la consolidation du programme Témoin Enfant, qui continue d'offrir un soutien essentiel aux jeunes victimes ou témoins d'actes criminels.

Je tiens finalement à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à l'atteinte de nos objectifs. Que ce soit l'équipe de direction, administrative, d'intervention ou encore le CA, je me sens choyée d'être entourée de personnes engagées et bienveillantes.

Bonne lecture,



*Annie Létourneau
Présidente*

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENTE

*Annie Létourneau
Responsable des agents de
libération conditionnelle
Services correctionnels canadien*



VICE-PRÉSIDENT

*François Côté
Commandant, région
Abitibi-Témiscamingue,
Nord du Québec
Sûreté du Québec*



SECRÉTAIRE

*Sharon McBride
Responsable
Services parajudiciaires
autochtones du Québec*



TRÉSORIÈRE ET RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

*Cathy Allen
Gestionnaire
Maison d'hébergement
Alternative pour Elles*



ADMINISTRATRICE

*Me Véronic Picard
Procureure en chef aux
poursuites criminelles et
pénales
Bureau Nord-du-Québec*



ADMINISTRATRICE

*Nathalie Ouimet
Directrice
Palais de justice de
Rouyn-Noranda et Ville-Marie*

ÉQUIPE DU CAVAC-AT

Administration

Nancy Bouchard, directrice générale

Nathalie St-Pierre, conseillère en gestion des ressources humaines et des opérations et administration

Manon St-Amour, conseillère clinique et intervenante pivot, Programme Témoin-Enfant

Intervention

Agentes de soutien aux interventions

Claudie Garneau

Stéphanie Desputeau

Intervenante programme de mesures de rechange général (PMRG) et PAJ-SM+

Élizabeth Pelchat

Intervenants en communautés autochtones

Georgie McMartin

Mélanie Moreau-Picard

Olivia Brière-Deschênes

Sonya Grenier

Valérie Paquin

Stagiaire

Stéphanie Dontigny

Intervenantes programme CAVAC-info

France Goulet

Martine Sigouin

Intervenante à la référence policière

Stéphanie Caron

Intervenants

Amélie Roy

Cassy Charette-Perreault

Daniel Gagné

Géraldine Lavis

Elena Bureau

Karine Drouin

Marie-Josée Brassard

Marie-Pier Dallaire

Méganne Tremblay

Mylenne Sigouin

Véronique Marcotte-Beaumier

MISSION ET VALEURS

Mission

Accompagner les victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins avec respect, soutien et expertise, afin de favoriser leur rétablissement et l'accès à la justice.



Valeurs

- *Respect* – Chaque personne est accueillie avec dignité et sans jugement.
- *Bienveillance* – Un soutien humain et rassurant à chaque étape.
- *Confidentialité* – Protection des informations et sécurité des personnes.
- *Professionalisme* – Des interventions rigoureuses et adaptées.
- *Collaboration* – Ensemble avec nos partenaires pour mieux répondre aux besoins.

02 DONNÉES ET IMPACT

POPULATION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

149 637 ²⁰²⁴

Superficie 57 338 km²

Rouyn-Noranda 43 328

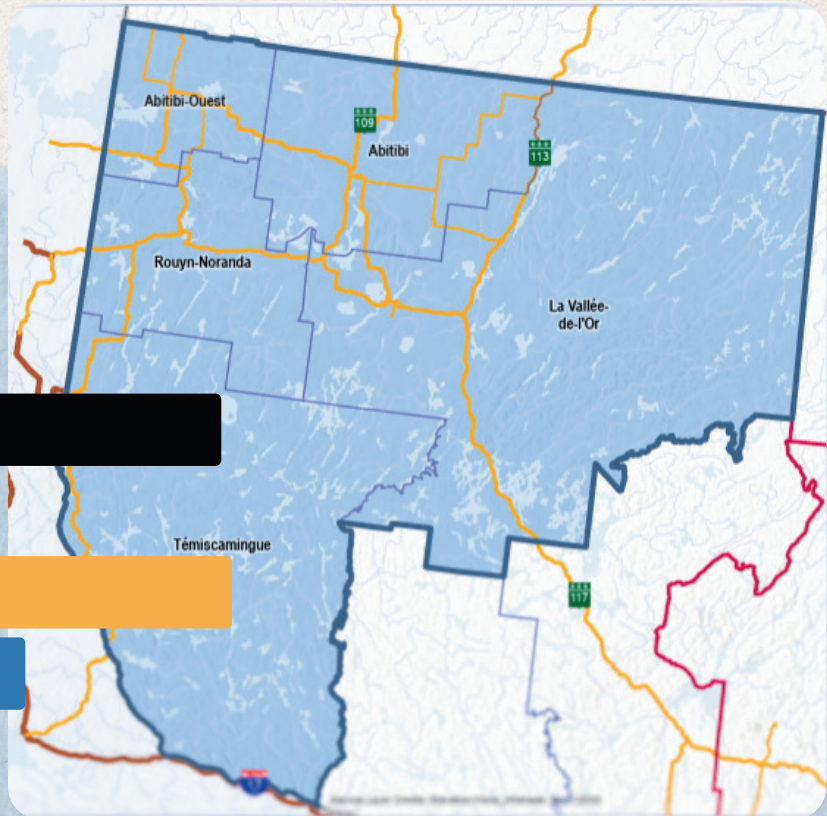
Abitibi-Ouest 20 434

Vallée-de-l'Or 44 314

Abitibi 25 211

Témiscamingue 15 443

Jamésie 3 491



POINTS DE SERVICE DU CAVAC-AT

ROUYN-NORANDA

VILLE-MARIE ET COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

LA SARRE

VAL-D'OR, SENNETERRE ET COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

AMOS, MATAGAMI ET LEBEL-SUR-QUÉVILLON

STATISTIQUES

TOTAL DES DOSSIERS EN SUIVI 

2 096

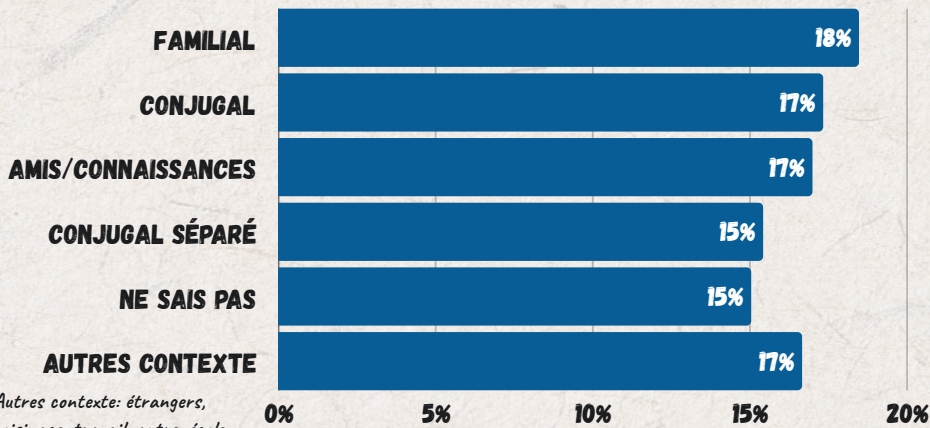
NOUVEAU DOSSIER EN SUIVI 

659

NOUVEAU CAVAC-INFO 

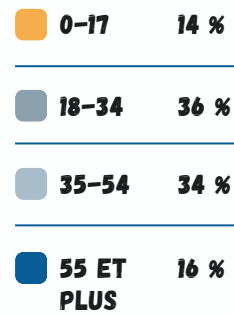
2 201

Contexte du crime

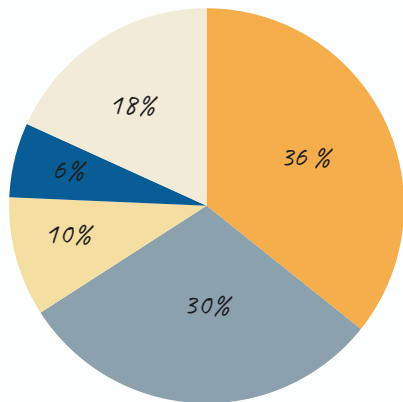


Autres contexte: étrangers, voisinage, travail, autre, école, sport/récréatif

Âge



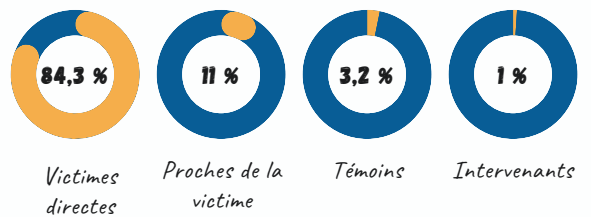
Types de crimes



- Voies de fait
- Infractions à caractère sexuel
- Harcèlement
- Menaces
- Autres (fraude, méfait, vol, introduction par effraction, vol voiture, séquestration)

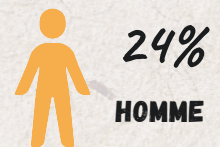
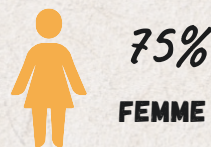
Les autres catégories, bien que variées, représentent chacune une proportion relativement faible des cas recensés.

Type de clientèle



*0,5% ne sais pas

Clientèle en suivi



*1% ne sais pas ?

PANIER DE SERVICES

Pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, le CAVAC de l'Abitibi-Témiscamingue a traité 21 635 demandes, totalisant 6 002 heures d'intervention. L'effort s'est concentré principalement sur les services directs (38%), l'accompagnement (25%) et les contacts de suivi/recherche d'information (17%).

Ce bilan met en lumière une équipe mobilisée, présente sur le terrain et en salle d'audience, qui combine intervention psychosociale, préparation et accompagnement judiciaire, et maillage serré avec les partenaires du milieu afin d'assurer une réponse rapide, humaine et adaptée aux besoins.



03

TERRITOIRE ET ENRACINEMENT

Comprendre et s'adapter à la réalité régionale

Le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue est vaste, diversifié et marqué par une forte présence de communautés autochtones, chacune ayant ses propres réalités culturelles, sociales et historiques. Le CAVAC-AT intervient dans un contexte où les enjeux de proximité, d'accessibilité et de reconnaissance des savoirs traditionnels sont essentiels.

Conscients de cette réalité, nous avons mis en place des efforts soutenus pour adapter notre approche en intégrant les principes de sécurisation culturelle. Cela signifie reconnaître les traumatismes intergénérationnels, respecter les pratiques culturelles et créer des espaces d'intervention, comme les minimaisons où les personnes autochtones se sentent en sécurité, écoutée et valorisée.

Nos partenariats avec des organismes comme le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD), nos visites régulières dans les communautés, et notre participation à des rencontres interculturelles nous permettent de mieux comprendre les besoins spécifiques et d'ajuster nos services en conséquence. Cette démarche est au cœur de notre engagement à offrir une aide qui soit juste, pertinente et respectueuse des identités autochtones.

INTERVENANT EN COMMUNAUTÉS AUTOCHTONE

K8E

Une fois de plus, une nouvelle année s'est écoulée. Nous avons passé une année formidable à travailler avec Le CAVAC, le temps passe vite, cela fera bientôt cinq ans. Nous avons la chance de pouvoir travailler avec une si belle équipe. Mig8etc pour votre professionnalisme et votre partenariat.

VISITES DE COMMUNAUTÉS

L'année dernière, nous avons rencontré de nombreux clients dans leurs communautés respectives et visité leurs sites culturels. Nous apprécions l'occasion qui nous est donnée de nous rendre régulièrement dans ces communautés. Ces visites ont eu un impact positif important non seulement pour nos clients, mais aussi pour Le CAVAC. Nos clients sont très reconnaissants des efforts que nous déployons pour les rencontrer en personne dans un cadre qui leur convient. Ces visites renforcent notre engagement à les aider et à soutenir les clients pendant les périodes difficiles qu'ils traversent.

Parfois, certains clients ne participent pas à nos réunions communautaires, mais nous devons comprendre que certains clients portent un lourd bagage et choisissent de s'absenter aux réunions de suivi.

Nous avons souvent l'occasion de discuter de divers sujets avec des partenaires communautaires, des travailleurs de première ligne en santé mentale, des travailleurs sociaux, des policiers, des travailleurs parajudiciaires autochtones, des directeurs, des travailleurs culturels et des psychologues. Il est important de garder cette ligne de communication ouverte car nous travaillons souvent avec le même client pour l'aider à trouver des solutions à ses problèmes.

FORMATION

Chaque fois que l'on peut tirer profit d'un sujet donné, il faut suivre une formation, dans notre domaine d'activité, car on ne sait jamais quand on peut avoir besoin de ces informations.

Dans la liste ci-dessous, vous remarquerez les différentes formations suivies, ainsi que les réunions auxquelles nous avons assisté. Bien qu'elles soient toutes essentielles, il faut insister sur la réunion de Wendake qui a eu lieu le 20 juin 2024.

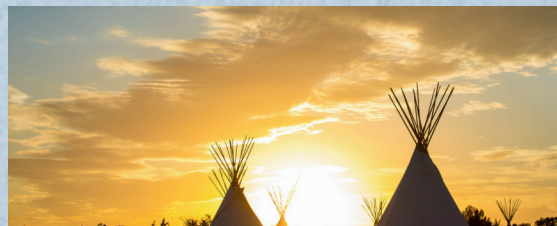
Il s'agit d'une réunion axée sur l'amélioration des pratiques et des services entre Le CAVAC et le peuple Anishinabe. Ce fut un excellent point de départ. Cette réunion a donné lieu à de nombreux résultats positifs. Il s'agit de réécrire et de chercher de nouvelles approches pour mieux se rapprocher de nos communautés des Premières nations et de nos clients vivant dans les zones urbaines. Nous pensons qu'il faut inclure davantage de partenaires anishinabes dans ce processus pour obtenir les meilleurs résultats.

- 2024-06-04-05 : RÉUNION À WENDAKE, MEILLEURES PRATIQUES.
- 2024-09-12 : INAUGURATION DU CENTRE DE SANTÉ DE KBAOWEK.
- 2024-09-17 : RENCONTRE À SENNETERRE, RABASKA. SECTEUR FRANÇAIS.
- 2024-10-23 : RECHERCHE EN TEMPS RÉEL – PROTÉGER LES ENFANTS ET LES JEUNES DISPARUS AU CANADA DANS LE CADRE DE LA SÉRIE DE WEBINAIRES HIVER 2024 DU CENTRE DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES VICTIMES I
- 2024-10-23 : LE VRAI DISCOURS : ENGAGER LES SOUTIENS INFORMELS DANS LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAMILIALE DANS LE CADRE DE LA SÉRIE DE WEBINAIRES HIVER 2024 DU CENTRE DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES VICTIMES I
- 2024-10-24 : DÎNER-CONFÉRENCE-EMPLOI QUI SE TIENT AUJOURD'HUI DE 12 H À 13 H I
- 2024-11-06 : J'AI ÉCOUTÉ CE WEBINAIRE ; EMPOWERING THE NEXT GENERATION : LE LEADERSHIP DES JEUNES DANS LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS LE CADRE DE LA SÉRIE DE WEBINAIRES HIVER 2024 DU CENTRE DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES VICTIMES I
- 2024-11-12 : FORMATION ; RABASKA, LA VIOLENCE FAMILIALE DANS LE CONTEXTE DES PREMIÈRES NATIONS.
- 2024-11-20 : FORMATION, LA RÉGULATION DES ÉMOTIONS DES JEUNES À GRANDE PAS.
- 2024-12-05 : VOUS VENEZ DE TERMINER LE COURS 2024-2025 – SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION POUR TOUT PERSONNEL- TRIMESTRE 1.
- 2025-02-14 : REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE. QUAND L'AMOUR EMPRISONNE – MIDI-CAUSERIE.
- 2025-02-17 : VOUS VENEZ DE TERMINER LE COURS 2024-2025 – SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION POUR TOUT PERSONNEL- TRIMESTRE 2.
- 2025-02-18 : LANCEMENT DE L'OUTIL DE GESTION DES SITUATIONS DE MALTRAITANCE EN CONTEXTE DE COHABITATION.

RÉFLEXION

Notre travail nous amène à écouter des récits profondément marquants et à soutenir des clients confrontés aux lenteurs du système judiciaire. C'est exigeant, pour eux comme pour nous. Il faut beaucoup de persévérance pour les aider à ne pas abandonner leur dossier.

Nous avons toujours eu du mal à utiliser le mot « victime ». Ce terme enferme. « Survivant » est aussi difficile à porter. De plus en plus, nous parlons de « témoins ». Ce sont eux qui racontent ce qu'ils ont vécu, ce sont eux les experts de leur propre histoire. Être reconnu comme témoin principal peut aider à reprendre du pouvoir sur son récit, à transformer le désespoir en affirmation. C'est une approche qui mérite d'être explorée davantage.



PRÉSENCE DANS LES COMMUNAUTÉS

INAUGURATION DE LA MINIMAISON DE PIKOGAN

Le 14 juin 2024, la communauté de Pikogan a célébré l'inauguration de sa nouvelle minimaison, un projet phare porté par le CAVAC-AT dans le cadre de son initiative d'implantation de minimaisons dans les communautés autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce lieu de rencontre sécuritaire et culturellement adapté a été conçu pour offrir aux victimes d'actes criminels un espace confidentiel, respectueux de leurs besoins et de leur identité.

Lors de cette inauguration, un large éventail de participants, dont des membres de la communauté, des intervenantes du CAVAC-AT et des partenaires locaux, se sont réunis pour marquer l'importance de ce projet. Ce fut l'occasion de rappeler les objectifs fondamentaux du CAVAC-AT : fournir un soutien concret et humain aux personnes victimes, tout en respectant les réalités et la culture des communautés concernées.

La minimaison de Pikogan, tout comme celle de Kitcisakik, constitue un environnement propice à la guérison, offrant un espace intime où les individus peuvent se reconstruire à leur propre rythme. Les intervenantes y assureront une présence régulière, garantissant ainsi l'accessibilité des services et leur continuité, essentiels pour accompagner les victimes dans leur cheminement.

Ce moment symbolique a également permis de souligner les avancées du projet, ainsi que les belles rencontres qui ont eu lieu au cours de l'année. Ces échanges ont renforcé les liens de confiance et de collaboration entre le CAVAC-AT et les membres des Premières Nations Anishinaabe, contribuant à faire évoluer les pratiques et à mieux répondre aux besoins diversifiés des personnes soutenues.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'INAUGURATION DE LA MINIMAISON DE PIKOGAN, VOUS POUVEZ CONSULTER LE REPORTAGE DU TVA ABITIBI: CAVAC-AT : NOUVEAU PROJET D'ENVERGURE À PIKOGAN



04

EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT

RESSOURCES HUMAINES

Le rôle de la direction générale : un engagement stratégique à tous les niveaux

En 2024-2025, la direction générale du CAVAC de l'Abitibi-Témiscamingue a poursuivi son travail avec rigueur et engagement, en assurant une présence active dans les instances de concertation, de coordination et de développement, tant au niveau local, régional que provincial.

Dans le cadre de ses fonctions, la directrice générale a participé à de nombreuses rencontres locales, favorisant l'arrimage des services entre les partenaires du milieu, le soutien aux équipes d'intervention et la mise en œuvre de projets adaptés aux réalités du territoire. Ces échanges ont permis de renforcer les liens avec les organismes communautaires, les services publics et les communautés autochtones, dans une perspective de collaboration et de complémentarité.

À l'échelle régionale et provinciale, la direction a représenté les intérêts du CAVAC-AT au sein de diverses instances décisionnelles, contribuant à l'évolution des politiques, à la planification stratégique et à la défense des besoins spécifiques de la région. Ce rôle de représentation est essentiel pour assurer que les réalités de l'Abitibi-Témiscamingue soient prises en compte dans les orientations provinciales du réseau des CAVAC.

La direction générale agit également comme vecteur de mobilisation interne, en soutenant les équipes, en favorisant l'innovation et en assurant une gestion humaine et transparente. Son leadership contribue directement à la stabilité, à la croissance et à la qualité des services offerts aux personnes victimes d'actes criminels.

Rencontres, partenariat et formations de la directrice générale 2024-2025

RENCONTRES AU NIVEAU LOCAL

- *Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones – MRC de la Vallée-de-l'Or.*
- *Réunions d'équipe à Rouyn*
- *Réunions administratives et cliniques du CAVAC-AT*
- *Supervisions cliniques*

RENCONTRES AU NIVEAU RÉGIONAL

- *Comité régional sur la maltraitance envers les aînés*
- *Comité de pré-implantation des tribunaux spécialisés*
- *Comité de référence policière*
- *Conseil d'administration du CAVAC-AT*
- *Table régionale de concertation en violence sexuelle et violence conjugale*
- *Réunions d'équipe régionales du CAVAC-AT*
- *Équipe BAR (bracelet antirapprochement)*
- *Présence en soutien à la cour criminelle*

FORMATIONS

- *Plusieurs formations reçues dans le cadre des activités de la DAPVIC et du Réseau des CAVAC*

PARTICIPATION PROVINCIALE – RÉSEAU DES CAVAC

- *Comité des ressources humaines*
- *Comité d'habilitation sécuritaire*
- *Comité stratégique et ressources humaines*
- *Comité autochtone / DAPVIC*
- *Comité autochtone – formation et communauté de pratique autochtone*
- *Comité sur les assurances collectives*
- *Rencontres statutaires des tribunaux spécialisés*
- *Comité canin provincial*
- *Rencontres d'équipes des tribunaux spécialisés*

RENCONTRES RÉSEAU ET DAPVIC

- *Mai et novembre 2024*

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS PROVINCIAUX

- *Forum des tables d'accessibilité autochtones – novembre 2024*
- *Forum du DPCP – février 2025*
- *Présentation du projet de minimaison*
- *Collaboration entre le DPCP et le CAVAC-AT*

Rôle de la conseillère en ressources humaines et à l'organisation des services

La conseillère en ressources humaines et à l'organisation des services joue un rôle stratégique au sein de l'organisme. Elle accompagne la direction et les équipes dans la gestion du personnel, tout en contribuant activement à l'optimisation des services offerts. Elle assure la mise à jour et l'amélioration continue des politiques organisationnelles, en veillant à leur cohérence avec les besoins évolutifs du milieu.

En tant que personne-ressource, elle intervient dans les processus de recrutement, d'accueil, d'intégration et de développement des compétences. Son action vise à favoriser un environnement de travail sain, inclusif et collaboratif, propice à l'épanouissement professionnel et à la mobilisation des équipes.



Faits saillants 2024-2025



- *8 nouvelles embauches réalisées, renforçant la capacité d'intervention de l'organisme*
- *Révision et bonification des politiques internes, dans une perspective d'amélioration continue*
- *Soutien accru à l'intégration des nouvelles ressources, favorisant une adaptation harmonieuse et rapide*

Le rôle de la conseillère clinique : un soutien stratégique et humain au cœur de l'intervention

Au sein du CAVAC de l'Abitibi-Témiscamingue, la conseillère clinique joue un rôle essentiel dans le maintien de la qualité des services offerts aux personnes victimes d'actes criminels. Véritable pilier de l'équipe, elle assure un accompagnement professionnel des intervenants, tout en veillant à l'intégrité clinique des pratiques.

-  Le soutien clinique individuel et collectif auprès des intervenants, favorise la réflexion, l'analyse des situations complexes et le développement des compétences.
-  La supervision des pratiques pour assurer la cohérence, l'éthique et la rigueur dans les interventions.
-  La formation continue et l'intégration des nouvelles approches, en lien avec les réalités sociales et les besoins émergents des victimes.
-  La collaboration interdisciplinaire, notamment avec les partenaires de la justice et du milieu communautaire, pour assurer une réponse concertée et adaptée.

La conseillère clinique agit également comme référente dans les projets spéciaux, tels que les tribunaux spécialisés, les minimaisons ou l'intégration du chien d'assistance Mira, en apportant une expertise précieuse dans l'élaboration des protocoles et l'accompagnement des équipes.

Son rôle, à la fois stratégique et humain, contribue directement à la mission du CAVAC-AT : offrir un service empreint de respect, de compétence et de compassion, dans une perspective de guérison et de justice.

FORMATIONS

Au cours de l'année, l'équipe a participé à plusieurs activités de formation visant à renforcer les compétences cliniques, psychosociales et culturelles. Ces formations ont couvert des thématiques telles que :

- *Supervisions clinique*
- *Le trauma psychologique et l'intervention de crise (1)*
- *Lecture et apprentissage personnel*
- *Intervention auprès de la personne suicidaire à l'aide d'une bonne pratique*
- *Rafraichissement de l'intervention auprès de la personne suicidaire*
- *Rabaska, Gestion des risques d'homicide conjugale ou intrafamiliale en A-T (formation et rafraichissement)*
- *Témoins mineurs: Adapter notre intervention pour mieux répondre à leurs besoins*
- *Trauma complexe (2)*
- *La levée du secret professionnel en situation de danger*
- *Les connaissances de base sur la violence sexuelle envers les jeunes et ses conséquences*
- *Accompagner l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire*
- *La régulation des émotions chez les jeunes*
- *Rabaska, la violence familiale en contexte autochtone*
- *Conférence sur la prévention du suicide auprès des personnes LGBTQIA+*

05 RÉSEAUX ET PARTENARIATS

CONCERTATION ET COLLABORATION : AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Les intervenants du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) s'impliquent activement au sein de différents comités et tables locales et régionales, à titre de représentants de l'organisation. Leur participation contribue à l'avancement de plusieurs projets en matière de lutte contre la violence conjugale et la violence sexuelle, favorisant ainsi le développement de pratiques concertées et adaptées aux besoins des personnes victimes.

Comités ou tables

- CAPA (comité pour contrer les abus envers les personnes âgées de la Vallée-de-l'Or), 13 rencontres
- Kocom-Mocom (Groupe mieux-être des aînés), comité régional, 7 rencontres
- Comité semaine des victimes et survivants d'actes criminels, 6 rencontres
- PIC aînés et adultes vulnérables, 5 rencontres régionales
- Comité Gala « En avant les collabos! », 6 rencontres
- Table de concertation en matière de violence sexuelle et conjugale de la MRC de la Vallée-de-l'Or (TCVVO), 2 rencontres
- Table de concertation enfance et famille de Kitcisakik, 3 rencontres
- Participation à l'élaboration d'une formation pour les intervenants du milieu judiciaire en contexte autochtone à Wendake
- Table régionale en violence conjugale et agressions à caractère sexuels de l'Abitibi-Témiscamingue

Conseil d'administration

- Liaison Justice
- Maison d'hébergement l'Équinoxe

Présentations

- Kiosque à l'UQAT de Val-d'Or
- Kiosque à la résidence Le Boréal
- Kiosque école secondaire la Cité étudiante Polyno de La Sarre
- Présentation des services aux étudiants en techniques policières, 2 présentations
- Présentation de nos services à l'équipe de travail du Centre Défi

06

SERVICES ET ACCOMPAGNEMENT

En plus de ses services réguliers d'aide aux victimes, le CAVAC de l'Abitibi-Témiscamingue offre divers programmes spécialisés qui répondent à des besoins particuliers. Qu'il s'agisse de soutenir les enfants appelés à témoigner, d'informer les victimes sur leurs droits ou encore d'accompagner les victimes et les proches dans leurs démarches, ces programmes visent tous à réduire les impacts de la victimisation et à favoriser la reprise du pouvoir sur sa vie.

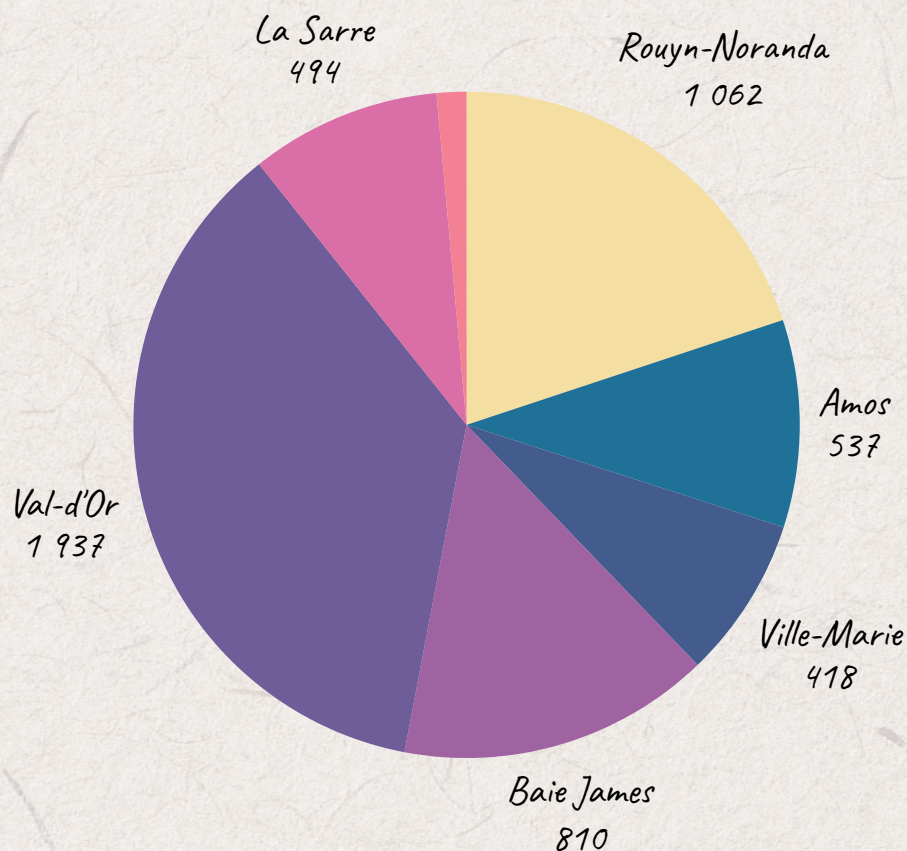


PROGRAMMES D'INFORMATION

INFOVAC-PLUS

En 2024-2025, le CAVAC-AT a poursuivi l'envoi d'INFOVAC-PLUS, une correspondance officielle transmise aux personnes victimes lorsqu'une poursuite criminelle est engagée. Cet envoi a pour objectif d'informer les personnes victimes de l'avancement du dossier judiciaire et de leur offrir la possibilité de remplir le formulaire de déclaration de la victime. Ce document leur permet d'exprimer, auprès du tribunal, les impacts et conséquences de l'acte criminel sur leur vie personnelle, familiale, sociale et professionnelle.

Au total, 5 335 envois ont été réalisés durant l'année, répartis dans les différents points de service de la région




Référence policière

Une collaboration qui fait la différence

La référence policière est en constante évolution au sein du CAVAC-AT depuis son implantation en 2012. Considéré comme l'une des principales portes d'entrée pour nos services, ce programme permet de rejoindre un plus grand nombre de personnes victimes afin de leur offrir des services, de les informer sur leurs droits et recours en plus de les diriger vers les ressources spécialisées dans la communauté, qu'un processus judiciaire suive ou non. De ce fait, le programme de la référence policière permet de toucher un plus grand nombre de personnes. L'objectif de notre intervention est de diminuer les conséquences post-traumatiques dans les plus brefs délais en assurant une prise en charge rapide après un événement traumatisant.

L'année 2024-2025 apporte son vent de changement avec la remise sur pied du comité de la référence policière où de nouvelles personnes se sont jointes. De ces rencontres, un ajout au tableau des statistiques est né. Ces graphiques visuels colorés permettront à notre partenaire de mieux analyser la quantité de dossiers acheminés aux CAVAC en un seul coup d'œil. Aussi, l'intervenante en poste a eu la chance de participer à une rencontre du comité de gestion des sergents de relève au quartier général de la Sûreté du Québec afin de développer notre partenariat ainsi qu'une meilleure connaissance de nos services.

 **QUELQUES CHIFFRES CLÉS POUR 2024-2025 :**
2 246 RAPPORTS D'ÉVÉNEMENTS POLICIERS ANALYSÉS, UNE AUGMENTATION DE 377 PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

683 DOSSIERS RETENUS POUR INTERVENTION

429 PERSONNES VICTIMES CONTACTÉES PAR TÉLÉPHONE OU COURRIER



À NOTER : LES MODIFICATIONS DE LA LOI 25 ONT RÉDUIT LE NOMBRE DE DOSSIERS QUE NOUS POUVONS RETENIR, CE QUI A EU UN IMPACT DIRECT SUR LE NOMBRE DE PERSONNES QUE NOUS POUVONS JOINDRE.

Ces stratégies ont eu pour effet d'augmenter la quantité de dossiers traités par l'intervenante sur tout le territoire et occasionné un retard dans les contacts auprès de la population. Nous poursuivrons le développement de ce partenariat dans la prochaine année en maintenant les stratégies mises en place et en effectuant une tournée régionale des postes de la SQ afin d'augmenter la visibilité du CAVAC sur notre territoire en plus d'offrir davantage de soutien aux enquêteurs.

CAVAC-INFO

En 2024-2025, les intervenantes au programme CAVAC-Info ont poursuivi leur mission d'offrir aux personnes victimes d'actes criminels, à leurs proches et aux témoins de l'information claire et accessible sur leurs droits et sur les services disponibles au CAVAC. Les intervenantes qui œuvrent dans ce service n'assurent pas de suivi psychosocial, mais veillent plutôt à informer, orienter et outiller les personnes afin qu'elles puissent mieux connaître les recours et ressources à leur disposition.

Par cette approche centrée sur l'information, le service CAVAC-Info constitue une porte d'entrée essentielle vers les services du CAVAC, tout en contribuant à démystifier le processus judiciaire et à rendre l'aide plus accessible à la population.



Le Programme de mesures de rechange général-PMRG

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement des personnes victimes d'actes criminels, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue participe activement à la mise en œuvre du Programme de mesures de rechange général (PMRG), un programme de justice réparatrice déployé par le ministère de la Justice du Québec.

Le PMRG offre une alternative au processus judiciaire traditionnel pour les adultes accusés de certaines infractions criminelles de moindre gravité. Plutôt que de poursuivre les procédures judiciaires, le procureur aux poursuites criminelles et pénales peut proposer à l'accusé de participer au programme, à condition qu'il reconnaisse sa responsabilité et manifeste une volonté de réparation.

Le rôle du CAVAC-AT dans ce programme est essentiel. Nous intervenons dès que l'accusé est jugé admissible, en informant la personne victime de ses droits et des options disponibles. Notre équipe demeure disponible tout au long du processus pour offrir un soutien personnalisé, répondre aux préoccupations et accompagner les victimes qui choisissent de participer aux mesures de rechange.

LES MESURES PROPOSÉES PEUVENT INCLURE :

- **LA MÉDIATION ENTRE LA PERSONNE VICTIME ET L'ACCUSÉ, FACILITÉE PAR UN INTERVENANT QUALIFIÉ;**
- **DES EXCUSES ÉCRITES OU VERBALES;**
- **UN DÉDOMMAGEMENT FINANCIER OU EN SERVICES RENDUS;**
- **DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION OU D'INTÉGRATION SOCIALE POUR L'ACCUSÉ.**

LA PARTICIPATION DE LA PERSONNE VICTIME EST ENTIÈREMENT VOLONTAIRE. ELLE PEUT CHOISIR DE S'IMPLIQUER DANS LE PROCESSUS OU DE RESTER EN RETRAIT, SELON SES BESOINS ET SON CONFORT. MÊME EN L'ABSENCE DE PARTICIPATION DIRECTE, LE PROGRAMME VISE À FAVORISER UNE FORME DE RÉPARATION ET À RENFORCER LE SENTIMENT QUE JUSTICE A ÉTÉ RENDUE.

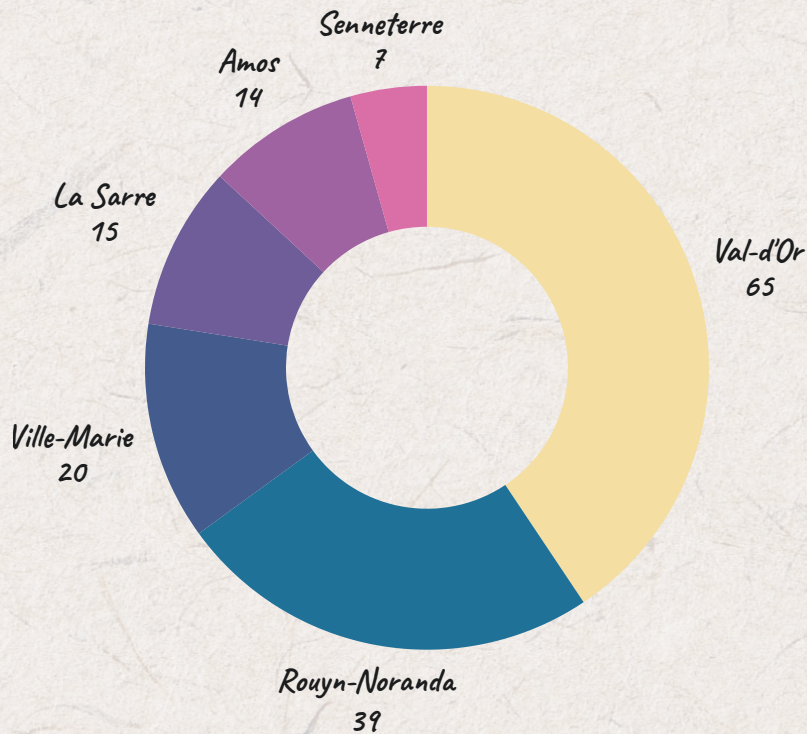
Lorsque les mesures sont complétées avec succès, les accusations peuvent être retirées, évitant ainsi à l'accusé d'avoir un casier judiciaire. En revanche, si les engagements ne sont pas respectés, le processus judiciaire reprend son cours.

Le PMRG incarne une approche humaine et responsabilisante de la justice, où la voix des victimes est entendue et respectée, et où la réparation des torts devient un levier de transformation sociale.

Portrait régional du programme PMRG

Au cours de l'année 2024-2025, le Programme de mesures de rechange général (PMRG) a permis de traiter 148 demandes réparties équitablement entre les infractions contre la propriété (74) et contre la personne (74). Ces dossiers ont concerné un total de 160 personnes victimes, tant physiques que morales.

La répartition géographique des dossiers démontre une forte mobilisation régionale :



Ces chiffres témoignent de l'engagement des communautés locales dans la mise en œuvre de la justice réparatrice et de la volonté de favoriser des alternatives au système judiciaire traditionnel.

Le Programme de mesures de rechange général pour autochtone en milieu urbain (PMRG-AU)

Une approche adaptée aux réalités autochtones

En collaboration avec le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD), le Programme de mesures de rechange pour autochtones en milieu urbain (PMRG-AU) a permis de traiter 11 dossiers, impliquant 10 personnes victimes. Ce volet spécifique du programme vise à offrir un cadre culturellement pertinent et respectueux des réalités autochtones, en favorisant la responsabilisation, la réparation et le dialogue.

Programme d'accompagnement justice et santé mentale + (PAJ-SM+)

Le PAJ-SM+ est un programme qui vise à adapter les procédures judiciaires aux personnes accusées présentant des vulnérabilités en santé mentale ou cognitive. Le programme est implanté en Abitibi-Témiscamingue depuis plusieurs années, d'abord à Val-d'Or, puis à Rouyn-Noranda et Ville-Marie. Cependant, ce n'est que depuis octobre 2024 que le CAVAC est davantage impliqué dans cette trajectoire. Une nouvelle collaboration entre le DPCP et le CAVAC encadre les dossiers PAJ-SM+ impliquant une victime. Seulement les nouveaux dossiers intégrés dans le programme sont concernés.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PAJ-SM+

- Offrir un accompagnement personnalisé aux personnes accusées;
- Réduire les risques de récidive;
- Favoriser la réinsertion sociale;
- Protéger le public;
- Encourager la collaboration intersectorielle.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être âgé de 18 ans ou plus;
- Présenter des vulnérabilités mentales ou cognitives, s'apparentant à des troubles mentaux, avec ou sans diagnostic;
- L'infraction commise doit avoir un lien entre les vulnérabilités et cette infraction;
- Reconnaître les faits liés à l'infraction;
- Être apte au processus judiciaire et criminellement responsable;
- Participer volontairement au programme.

Le programme, d'une durée de 12 à 18 mois, repose sur un plan d'intervention coconstruit avec la personne accusée, encadrée par une équipe interdisciplinaire. Les démarches peuvent inclure un suivi thérapeutique, la recherche de logement, la reprise d'activités professionnelles ou scolaires, et le développement de liens sociaux.

Voici en quoi consiste l'implication du CAVAC :

- *Consulter les victimes, notamment en cas d'infractions contre l'intégrité physique;*
- *Prendre en compte leurs préoccupations dans le processus;*
- *Offrir un accompagnement ou référer vers des organismes pertinents;*
- *Informar les victimes des démarches entreprises par la personne accusée*
- *Orienter les services selon les besoins de la personne victime.*

Statistiques (octobre 2024 à mars 2025)

Val-d'Or : 5 demandes, impliquant 7 personnes victimes

Rouyn-Noranda / Ville-Marie : aucune demande

Le nombre de dossiers référés au CAVAC demeure limité en raison de la présence d'une personne victime qui n'est pas dans tous les cas. La majorité des personnes victimes consultées sont favorables au programme, souhaitant que la personne accusée reçoive de l'aide. Toutefois, peu désirent s'impliquer activement. Nous sommes tout de même optimistes pour l'avenir, car ce programme démontre réellement des impacts positifs dans la trajectoire des personnes qui terminent le programme.

Programme d'information des décisions d'octroi (PRIDO)

Le PRIDO est un service offert par les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) qui vise à informer les personnes victimes d'un acte criminel des décisions prises concernant la situation carcérale de l'auteur de l'infraction. Ce programme permet notamment de recevoir des notifications sur les permissions de sortie, les transferts d'établissement, les libérations conditionnelles ou d'office, ainsi que les fins de peine.

L'objectif principal du PRIDO est de réduire l'anxiété des victimes en leur fournissant des informations claires et officielles, tout en favorisant leur sentiment de sécurité. Les CAVAC accompagnent les victimes dans cette démarche en leur offrant un soutien adapté.



OBJECTIF

- Réduire l'anxiété et l'incertitude des victimes en leur fournissant des informations claires et officielles.
- Favoriser le sentiment de sécurité en permettant aux victimes de mieux anticiper les étapes du processus correctionnel.
- Respecter le droit à l'information des victimes reconnu par la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition.



INFORMATION

- Les permissions de sortie (ex. : pour raisons médicales ou familiales)
- Les transferts d'établissement
- Les libérations conditionnelles ou d'office
- Les fins de peine



Programme témoin enfant

Le passage à la cour représente une étape exigeante et souvent anxiogène pour les enfants victimes d'actes criminels. Afin de les soutenir dans ce moment crucial, le programme Témoin Enfant offre un accompagnement structuré et adapté à leur réalité.

En 2024-2025, 10 enfants âgés de 7 à 17 ans ont bénéficié de ce programme. Réparti en plusieurs rencontres, celui-ci poursuit des objectifs essentiels : réduire le stress généré par le processus judiciaire, outiller les enfants dans la gestion de leurs émotions et favoriser un témoignage clair, franc et complet. Grâce à un encadrement spécialisé, les jeunes apprennent différentes techniques pour mieux gérer l'anxiété et acquièrent des compétences communicationnelles qui leur permettent d'exprimer leurs souvenirs et perceptions avec confiance.

Ces chiffres mettent en évidence non seulement la vulnérabilité particulière des enfants dans un contexte familial, mais aussi l'importance de leur offrir un espace sécurisant pour préparer leur participation au processus judiciaire. En diminuant l'anxiété, en renforçant leur confiance et en leur permettant de comprendre le fonctionnement de la cour, le programme contribue directement à la protection de leurs droits et à leur capacité de témoigner dans un climat plus serein.

Le programme Témoin Enfant constitue ainsi un pilier essentiel de l'accompagnement offert par le CAVAC. Il reflète notre engagement à soutenir les jeunes victimes avec bienveillance, compétence et respect, afin de les aider à franchir cette étape difficile avec plus de confiance et de résilience.

LES DONNÉES RECUEILLIES CETTE ANNÉE TÉMOIGNENT DE LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS RENCONTRÉES. PARI MI LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS :

6 ÉTAIENT DES FILLES ET 4 DES GARÇONS

50 % AVAIENT ÉTÉ VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE, TANDIS QUE 50 % AVAIENT SUBI DE LA VIOLENCE PHYSIQUE

DANS 80 % DES CAS, LA VICTIMISATION S'EST PRODUITE DANS UN CONTEXTE INTRAFAMILIAL

DANS 20 % DES CAS, IL S'AGISSAIT D'UN CONTEXTE LIÉ À DES AMIS OU DES CONNAISSANCES.

07

INNOVATION ET PROJETS



PROJET DES MINIMAISONS DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES : UN PAS VERS LA GUÉRISON ET L'AUTONOMIE

En 2024-2025, le CAVAC de l'Abitibi-Témiscamingue a poursuivi avec engagement et sensibilité son projet novateur d'implantation de minimaisons dans les communautés autochtones de la région. Ce projet, né d'un désir profond de répondre aux besoins spécifiques des personnes victimes d'actes criminels, s'inscrit dans une démarche de réconciliation, de respect culturel et de soutien concret à la guérison.

Les minimaisons offrent un espace sécuritaire, intime et chaleureux, permettant aux personnes de se reconstruire dans un environnement qui respecte leur rythme et leur identité. En collaboration étroite avec les communautés autochtones, le CAVAC-AT a su adapter ses interventions pour qu'elles soient culturellement pertinentes et porteuses de sens.

Fort du succès des premières installations, le projet entre maintenant dans une phase de continuité et d'expansion. D'autres communautés de l'Abitibi-Témiscamingue ont manifesté leur intérêt à accueillir des minimaisons, reconnaissant leur impact positif sur le bien-être des victimes et sur la cohésion communautaire. Le CAVAC-AT travaille activement à établir de nouveaux partenariats, à mobiliser les ressources nécessaires et à assurer une implantation respectueuse des réalités locales.

Ce projet incarne la mission du CAVAC-AT; offrir un accompagnement humain, accessible et adapté, tout en contribuant à bâtir des ponts entre les services d'aide aux victimes et les communautés autochtones. Il témoigne aussi de notre volonté de faire évoluer nos pratiques pour mieux répondre aux besoins diversifiés des personnes que nous soutenons.

VERS LE DÉPLOIEMENT DES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS : UNE TRANSFORMATION MAJEURE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES

Le CAVAC de l'Abitibi-Témiscamingue se prépare activement à l'arrivée des tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, prévue pour l'année 2025-2026. Ce projet, porté par le ministère de la Justice du Québec, vise à offrir un parcours judiciaire plus humain, plus sécuritaire et mieux adapté aux réalités des personnes victimes.

Dans cette perspective, le CAVAC-AT a amorcé une phase de préparation stratégique, en collaboration avec les partenaires du milieu judiciaire, les intervenants communautaires et les instances autochtones. L'objectif est clair : assurer une transition fluide vers ce nouveau modèle, tout en maintenant un haut niveau de qualité dans l'accompagnement des personnes victimes.



Les tribunaux spécialisés permettront de renforcer la cohérence des interventions, de favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés à la violence, et de réduire les risques de revictimisation. Pour le CAVAC-AT, cela signifie aussi une adaptation de ses pratiques, une bonification de la formation des intervenants, et une présence accrue dans les milieux concernés.

Ce projet représente une avancée significative dans la reconnaissance des droits des personnes victimes et dans la lutte contre les violences sexuelles et conjugales. Il s'inscrit dans une volonté collective de bâtir un système de justice plus sensible, plus inclusif et plus efficace.

Le CAVAC-AT est fier de contribuer à cette transformation, en mettant au cœur de ses actions l'écoute, le respect et la dignité des personnes qu'il accompagne.

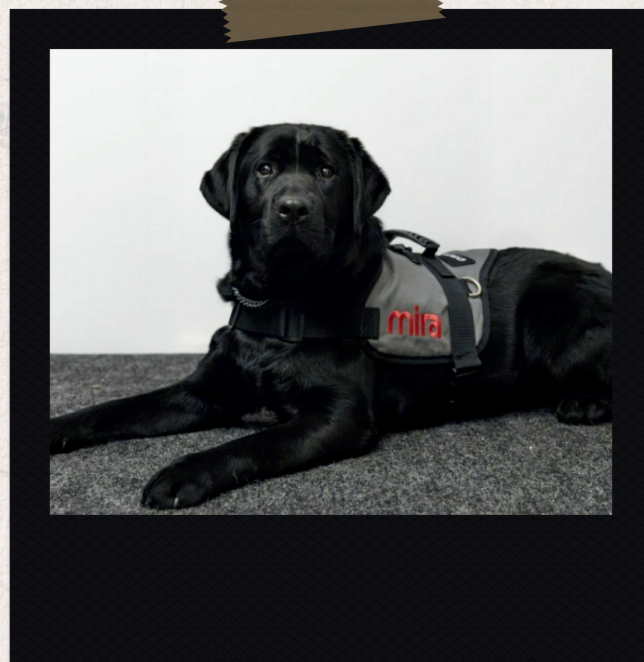
UN CHIEN D'ASSISTANCE MIRA POUR ACCOMPAGNER LES VICTIMES : UNE PRÉSENCE RÉCONFORTANTE DÈS MAI 2025

Dans le cadre de son engagement à offrir un accompagnement toujours plus humain et adapté aux besoins des personnes victimes, le CAVAC de l'Abitibi-Témiscamingue accueillera en mai 2025 un chien d'assistance Mira au sein de son équipe.

Ce nouveau membre, spécialement formé pour intervenir auprès des personnes vivant des situations de grande vulnérabilité, apportera un soutien émotionnel précieux dans les moments clés du parcours judiciaire et psychosocial. Sa présence calme et rassurante favorisera l'apaisement, réduira l'anxiété et contribuera à créer un climat de confiance propice à l'expression et à la guérison.

Le chien d'assistance interviendra notamment lors des rencontres avec les intervenants, dans les salles d'attente, et pourra accompagner certaines personnes lors de procédures judiciaires, selon les besoins et les contextes. Il s'agit d'un outil d'intervention reconnu, qui s'inscrit dans une approche novatrice et bienveillante de l'aide aux personnes victimes.

L'arrivée du chien Mira marque une étape importante dans l'évolution des services du CAVAC-AT. Elle témoigne de notre volonté constante d'innover, de nous adapter et de placer le bien-être des personnes au cœur de nos actions.



08 ORIENTATIONS FUTURES

OBJECTIFS POUR L'ANNÉE À VENIR

Le développement de pratiques d'intervention culturellement sécurisantes auprès des peuples des Premières Nations

La consolidation des tribunaux spécialisés à l'échelle régionale

Perfectionnement des savoirs professionnels de notre équipe (formations)

Rayonnement de nos services à travers l'ensemble du territoire

REMERCIEMENTS

L'année 2024-2025 a été marquée par des enjeux importants, mais également par des avancées porteuses pour le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans un contexte social et judiciaire en constante transformation, notre équipe a su maintenir son engagement envers sa mission première : offrir un accompagnement bienveillant, confidentiel et professionnel aux personnes victimes d'actes criminels, à leurs proches et aux témoins.

Nous avons renforcé nos collaborations avec les milieux judiciaires, policiers, communautaires et autochtones, consolidant ainsi notre rôle dans le filet de sécurité psychosocial régional. Nos partenariats, notamment avec les tribunaux spécialisés, les CALACS, les maisons d'hébergement et d'autres organismes clés, ont contribué à bonifier la réponse offerte aux personnes victimes.

Pour l'année 2025-2026, le CAVAC-AT poursuivra ses actions dans une perspective d'innovation et de continuité.

Nos priorités incluront le développement de pratiques d'intervention culturellement sécurisantes auprès du peuple des Premières Nations, la consolidation des tribunaux spécialisés à l'échelle régionale, perfectionnement des savoirs professionnels de notre équipe (formations), ainsi que le rayonnement de nos services à travers l'ensemble du territoire.

Nous réitérons notre volonté de collaborer étroitement avec nos partenaires institutionnels et communautaires afin d'offrir un accompagnement empreint de respect, de rigueur et d'humanité.

Je remercie sincèrement le conseil d'administration pour son appui constant et son leadership stratégique, ainsi que l'ensemble de l'équipe du CAVAC-AT pour son professionnalisme, son engagement et sa contribution essentielle à la mission de l'organisme.

Nancy Bouchard, directrice générale



NOUS RÉITÉRONS NOTRE VOLONTÉ DE COLLABORER ÉTROITEMENT AVEC NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET COMMUNAUTAIRES AFIN D'OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT EMPREINT DE RESPECT, DE RIGUEUR ET D'HUMANITÉ.

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

RÉGION DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Formé pour vous épauler

Justice

Québec

